

Syndicat Mixte du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) de la Dombes

Avis d'ouverture Enquête Publique

Du lundi 2 novembre au mercredi 2 décembre 2009

Lieux et horaires de permanences

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir vos observations aux lieux et horaires suivants :

- **A la mairie de Chalamont :**
le lundi 2 novembre 2009 de 9h à 12h
- **A la mairie de Villars les Dombes :**
le lundi 9 novembre 2009 de 9h à 12h et
le mercredi 2 décembre 2009 de 9h à 12h
- **A la mairie de Châtillon sur Chalaronne :** le lundi 16 novembre 2009 de 9h à 12h
- **A la mairie de Mionnay :** le mardi 24 novembre 2009 de 9h à 12h
- **A la mairie de Saint Paul de Varax :**
le mardi 1er décembre 2009 de 9h à 12h

Lieux et horaires d'enquête

L'enquête se déroulera
du **lundi 2 novembre au
mercredi 2 décembre 2009**
dans les **29 mairies**, aux jours
et horaires habituels d'ouverture
des bureaux au public.
Les dossiers et registres d'en-
quête y seront déposés pour que
le public puisse en prendre
connaissance et consigner ses
observations éventuelles.

Par arrêté du 16 septembre 2009, le Président du SCOT de la Dombes a ordonné l'ouverture de l'enquête publique relative au projet de modification de Schéma de Cohérence Territoriale de la Dombes. A cet effet, Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Lyon a désigné Monsieur Jean-Paul PERRET en qualité de commissaire enquêteur.

Toute observation relative à l'enquête sur le projet de Schéma de Cohérence Territoriale peut être adressée à :
Monsieur Jean-Paul PERRET
34, rue du Peloux - 01000 Bourg-en-Bresse.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront consultables pendant un an au siège administratif du SCOT de la Dombes. Les personnes intéressées pourront en obtenir communication.